

9 A la route, la prendre à droite, traverser le village du Monteil et poursuivre tout droit. Après le pont, qui traverse la Brousse, prendre le chemin à gauche en haut de la montée. Laisser un chemin à droite et continuer tout droit.

10 Arrivé à la route, la prendre à gauche sur 150 m, puis prendre le chemin à droite qui entre dans le bois. Continuer tout droit, ce chemin se termine en route. Au bout de celle-ci, tourner à droite, traverser le champ de foire. Au carrefour de 4 routes, à l'angle du cimetière, prendre à droite, laisser le chemin à droite et continuer tout droit sur 50 m.

11 Prendre le chemin qui descend à gauche et continuer jusqu'à la plage.



Bujaleuf

Son église du XIIIème siècle avec un plan à chevet plat et une nef unique inspirée des réalisations des Templiers de la Marche. La fenêtre du chevet est exceptionnelle.

Au coeur du Pays Monts et Barrages en Limousin (labellisé Pays d'art et d'histoire), aux portes de la montagne limousine, la commune de Bujaleuf est une station verte de vacances, à 35 kilomètres à l'est de Limoges. Intégré au Parc naturel régional de Millevaches, son territoire est représentatif de la zone de contact entre les bas plateaux et la montagne limousine.

Au pays de l'arbre et de l'eau, les ruisseaux, les vallées de la Vienne et de la Maulde sont un paradis pour les pêcheurs de truites, de carpes, de brochets. Le riche patrimoine rural des villages témoigne de la mise en valeur traditionnelle du milieu. (source : commune de Bujaleuf)

En chemin :

- Panoramas sur la vallée de la Maulde, le lac Sainte-Hélène, sa plage
- Le sentier longeant le lac, la forêt
- Le parc des sculptures du château (centre-bourg), les villages typiques ;
- Le parcours Terra Aventura du dragon de la Maulde



Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements pratiques

Information et brochures disponibles à l'Office de Tourisme des Portes de Vassivière
Contact : 05 55 69 27 81

En savoir plus sur le tourisme en Haute-Vienne :
www.visitlimousin.com ou 05 55 79 04 04

Pour randonner facile

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo 
3 2 5 0

 Vous avez un mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez, à vélo ou à pied !
 

En cas d'urgence
112  à partir d'un portable

 **SURICATE**
VOUS SÉNTINELLE & DES SPORTS DE NATURE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.visitlimousin.com. Tous nos chemins sont conçus prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Ils sont également ouverts aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).



Une mission du Conseil départemental de la Haute-Vienne

BUJALEUF



LES HAUTS DE BUJALEUF

12 km - 3 h 00



Pratiques associées

www.visitlimousin.com

LIMOUSIN
nouveaux horizons



Info pratique

Accès : à 37 km de Limoges. Prendre la sortie 35 sur l'A20, puis Feytiat et la RD979. A Masléon, prendre à gauche la RD 232 direction Bujaleuf.

Départ : Parking de la place du lac de Saint-Hélène (RD16) au carrefour du village vacances.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 00	12 km	jaune	moyen	220 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Reprendre la RD16, à gauche, puis prendre la route qui monte et tout de suite à gauche, après le transformateur, le chemin. Longer le ruisseau.
- Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit. A la sortie du bois, tourner à gauche puis continuer tout droit.
- Au village de Breix, passer près d'une maison et 100 m après, tourner à gauche en montant. Arrivé au grand tilleul, prendre à droite et tout de suite à gauche avant la maison. Arrivé à la route, prendre à gauche et la suivre sur 600 m. Prendre le chemin à droite et continuer tout droit jusqu'à la route.
- Traverser la route et prendre le chemin en face. Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit.
- Au carrefour, aller tout droit jusqu'à la Croix de la Vareille.
- Prendre la RD14 à droite sur 50 m, puis tourner à gauche en direction de Vergnandreaud.
- Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit. Au carrefour suivant, continuer tout droit en passant sous la ligne.
- Arrivé à la route, la prendre à gauche puis le chemin à droite.